

Le Rôle des Instituts de Recherche dans les Pays Africains à Economie de Marché : Le Cas du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales

J. Pegatienan - Hiby *

INTRODUCTION

La recherche scientifique existe en Côte d'Ivoire bien avant l'Indépendance, acquise en 1960. Les structures appartenant à la puissance colonisatrice ainsi que les programmes étaient limités à la recherche agronomique et zootechnique ; la situation restera la même jusqu'à la création en mars 1971 du Ministère de la Recherche Scientifique, chargé de compléter le dispositif de recherche, d'en ivoiriser les programmes et le personnel et de construire des programmes de recherche ayant pour base les objectifs à moyen terme du Plan National du Développement Economique, Social et Culturel. Assurément la création d'un département ministériel chargé de la recherche est la concrétisation de l'importance accordée à la recherche scientifique et technique dans le développement du pays.

A - Position du problème

En effet, le poumon de l'économie ivoirienne est l'agriculture industrielle et d'exportation et son développement est en grande partie dû aux résultats de la recherche agronomique des Instituts tels que :

* Directeur, Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale, Abidjan, Côte d'Ivoire. Document présenté à la Conférence du CODESRIA/DSRC, Les Sciences Sociales, Recherche et Développement National en Afrique, Khartoum, 4-8 Novembre 1978.

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne peuvent en aucun cas être considérées comme représentant les opinions officielles du CODESRIA ou de l'institution à laquelle l'auteur appartient.

- l'Institut de Recherche, sur le Coton et les Textiles Tropicaux (IRCI) ;
- l'Institut de Recherche sur les Huiles et les Oléagineux (IRHO) ;
- l'Institut Français de Recherche Fruitière d'Outre Mer (IFAC) ;
- l'Institut de Recherches sur le Caoutchouc en Afrique (IRCA) ;
- l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des cultures vivrières (IRAT) ;
- l'Institut Français du Café et du Cacao (IFCC).

Mais dans un pays en pleine expansion et avec autant de potentialités que la Côte d'Ivoire, il était devenu nécessaire non seulement de coordonner les programmes et les actions de recherche existant afin de mieux en maîtriser l'évolution mais surtout de leur assigner des objectifs directement liés au développement présent et futur du pays, enfin d'élargir l'horizon de la recherche aux autres Sciences et en particulier aux Sciences Sociales dont l'Economie constitue un élément privilégié, afin de saisir toutes les dimensions de la réalité ivoirienne.

Cette ouverture est d'autant plus indispensable que le Ministère de la Recherche Scientifique a d'emblée opté pour une recherche pluridisciplinaire d'une part et pour une concertation permanente (à double sens) entre la recherche et les structures chargées du développement économique et social (Ministères techniques, Sociétés de Développement) d'autre part. Il faut reconnaître que cette double approche pluridisciplinaire et appliquée bouscule bien des habitudes et en particulier trouve un terrain peu perméable dans le corps universitaire ivoirien.

B - Les structures de la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire

Depuis sa création, le Ministère de la Recherche Scientifique fonctionne avec des structures assez légères. En dehors du Cabinet du Ministère, on compte trois directions :

- La Direction des Affaires Administratives et Financières, chargée de l'Administration et de l'exécution du budget ;
- La Direction des Affaires Scientifiques, chargée de l'exécution de la politique scientifique ;
- La Direction de la Documentation des Publications.

Sous la tutelle du Ministère fonctionnent les organismes de recherche que l'on classe en deux catégories :

- Les organismes étrangers travaillant en Côte d'Ivoire. Ce sont d'une part les Instituts du GERDAT (IRCI, IRHO, IFAC, IRCA), d'autre part l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre Mer (ORSTOM) qui comprend un centre qui se consacre aux sciences de la Nature, et un second qui s'occupe des Sciences Humaines.

- Les organismes ivoiriens dont un certain nombre sont gérés par le GERDAT et l'ORSTOM (ce sont : IRAT, IFCC, CTFT, CRZ, CRO) ; les organismes gérés par l'Etat ivoirien sont essentiellement universitaires (l'Institut d'Ethnosociologie : IES), l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), l'Institut d'Histoire, d'Art, d'Archéologie (IHAA), le Centre de Recherches Architecturales et Urbaines (CRAU), le Centre d'Enseignement et de Recherche Audiovisuels, (CERAV), le Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale (CIRES), l'Institut d'Ecologie Tropicale (IBT), le Centre National de Floristique (CNF), l'Institut de Recherche Mathématique (IRM) ; mais il existe des organismes qui ne sont pas universitaires, comme : l'Institut pour la Technologie et l'Industrialisation des Produits Agricoles Tropicaux (ITIPAT), l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), l'Institut National de la Santé Publique (INSP), le Centre Suisse, la Fondation NESTLE.

On le voit, le potentiel de recherche en Côte d'Ivoire est déjà énorme par la multiplicité des organismes de recherche.

La dimension du financement de la recherche donne également une idée de l'importance de ce potentiel.

TABLEAU 1

*Crédits alloués au Ministère de la Recherche Scientifique
pour la période 1972-75*

en millions de F. CFA

Année	Fonctionnement du Ministère	Fonctionnement des Instituts de Recherche	Total
1972	108,870	623,136	732,006
1973	127,300	722,568	849,868
1974	110,105	819,100	929,205
1975	147,228	960,160	1.107,388
Total	493,503	3.124,964	3.618,467

Source : Rapport sur la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire par le Ministre de la Recherche Scientifique à la Commission du Domaine rural du 6^e Congrès du PDCI, p. 29.

TABLEAU 2

Financement de la Recherche en Côte d'Ivoire de 1965 à 1975

en millions de F. CFA

Année	Financem. étranger GERDAT	Financem. ivoirien budg. gén.	Total	Financem. ivoirien B.S.I.E.	Total Financem.
1965	347.987	347.987	695.974	—	347.987
1966	331.150	331.150	662.300	—	331.150
1967	266.000	266.000	532.000	—	266.000
1968	382.300	382.300	764.600	—	382.300
1969	392.833	392.834	785.667	—	392.834
1970	425.620	425.621	851.241	—	425.759
1971	473.759	473.759	947.518	—	473.759
1972	514.790	637.632	1.152.422	—	637.632
1973	581.952	738.568	1.320.520	121.500	860.068
1974	555.200	862.700	1.417.900	176.000	1.038.700
1975	681.750	984.560	1.666.310	284.200	1.268.760
Total ..	4.953.341	5.843.111	10.796.452	581.700	6.424.811

La contribution française au financement de l'ORSTOM et de l'Université n'est pas comprise.

Source : idem, Annexes

Entre 1972 et 1975, le budget total du Ministère de la recherche scientifique est passé de 493,503 millions F. CFA à 3.628,467 millions F. CFA, soit une augmentation de 51,28 % ; l'augmentation a été beaucoup plus importante pour le fonctionnement des instituts (54,088 %) que pour celui du Ministère proprement dit (35,23 % (1)). Ces chiffres traduisent l'effort considérable réalisé par le Gouvernement ivoirien pour promouvoir la recherche scientifique.

(1) Converti en \$, le montant total cumulé sur les 4 années est estimé à 15,733 millions \$ US, (1 \$ = 230 F. CFA). Ce montant a varié de 2,929 millions \$ (1 \$ = 250 F. CFA) en 72 à 4,713 M\$ 1 \$ = 235 F. CFA en 75.

Le tableau 3 ci-dessous donne l'évolution du financement de la recherche sur une dizaine d'années. Jusqu'à la création du Ministère de la recherche Scientifique l'étranger participait pour moitié au financement; depuis, la Côte d'Ivoire prend une part de plus en plus grande.

TABEAU 3
Evolution des effectifs du personnel du R-D

1973		Total	1974
Total (a)	% Chercheurs ivoiriens	(a)	% Chercheurs ivoiriens

Organismes ivoiriens gérés par l'Etat ivoirien

Fac. des Sciences	88	25 %	100	35 %
Fac. de Médecine	..	..	45	44 %
IFORD	76	37 %	84	50 %
Total Université ..	164 (b)	30 %	229	42 %
ITIPAT	9	55 %	7	71 %
Inst. Pasteur CI	5	20 %	4	0 %
Total A	178 (b)	32 %	240	43 %

Organisme ivoirien confié en gestion à l'ORSTOM

C.R.O.	24	8 %	29	10 %
-------------	----	-----	----	------

*Organismes étrangers, autres organismes ivoiriens
gérés par le GERDAT*

ORSTOM	75	0 %	91	0 %
GERDAT	91	0 %	103	2 %
Total B + C ...	190	1 %	223	2 %

Total général ...	368 (b)	16 %		23 %
-------------------	---------	------	--	------

(a) Chercheurs ou enseignants-chercheurs, p. 5.

(b) Non compris la Fac. de Médecine, p. 5 et p. 6.

TABLEAU 4
Répartition du personnel de la recherche 1974

Chercheurs			Enseignants-Chercheurs			Total				Cherch. Associés
T.	ET.	IV.	ET.	IV.	T.	IV.	ET.	T.	%IV	

Organismes ivoiriens (1) gérés par l'Etat ivoirien

Fac. Sciences Laboratoire, (CNF, IUET)	2	1	3	33	64	97	35	65	100	35%	9 (4)
Fac Médecine (CCRM)	—	—	—	20	25	45	20	25	45	44%	57 (7)
CURD	8	24	32	34	18	52	42	42	84	50%	10 (—)
1. CERAV	1	5	6	—	1	1	1	6	7	14%	4 (1)
2. CIRES	4	1	5	7	6	13	11	7	18	61%	4 (1)
3. CRAU	—	5	5	—	—	—	—	5	5	0%	2 (—)
4. IES	—	3	3	8	1	9	8	4	12	67%	2 (—)
5. IGT	—	—	—	5	5	10	5	5	10	50%	5 (—)
6. IHAA	—	2	5	13	3	16	16	5	21	76%	7 (3)
7. ILA	3	8	8	1	2	3	1	10	11	9%	27 (3)
Total Univ.	10	25	35	87	107	194	97	132	229	42%	66 (11)

(1) Dont chercheurs associés ivoiriens.

Le dernier élément de structure caractérisant la recherche scientifique ivoirienne est le personnel de recherche. On distingue le personnel permanent du personnel enseignant-chercheur. En 1974, le système comptait 463 chercheurs ou enseignants-chercheurs (chercheurs associés non compris). Le Tableau 3 révèle également qu'en 1974, 78 % du personnel de recherche était encore étranger (taux d'ivoirisation 22 %). Cependant les structures de recherche universitaire sont nettement plus ivoirisées (42 %) que les autres ; ainsi les organismes étrangers travaillant en Côte d'Ivoire se comportent exactement comme s'ils étaient dans leur pays d'origine (avec 2 % d'Ivoiriens).

Enfin le Tableau 4 révèle que les taux d'ivoirisation à l'Université varient assez considérablement selon les instituts ; les moins ivoirisés sont : le Centre de Recherche Architecturale et Urbaine (CRAU), l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), le Centre d'Etude et de Recherches Audiovisuelles (CERAV), tandis que les instituts d'Ethnosociologie (IES), le Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale (CIRES).

L'effort déployé par la Côte d'Ivoire en infrastructure, en moyens financiers et humains permet de gérer un potentiel scientifique assez considérable dont la dimension peut être mesurée par quelques chiffres en 1977 l'ensemble des structures de recherches travaillent sur 30 thèmes de recherche, répartis en 225 programmes différents et comportant au total 938 opérations de recherche*. Comment ces thèmes et programmes de recherche sont-ils définis et quel intérêt représentent-ils pour le pays ? Comment les résultats de cette recherche sont-ils rendus utilisables pour les décideurs nationaux ? Nous allons tenter de répondre à ces questions dans les trois sections qui suivent en mettant un accent particulier sur le CIRES.

II. LA METHODE DE DEFINITION DES PRIORITES DE LA RECHERCHE EN COTE D'IVOIRE

Dans la section qui précède, il est apparu que les organismes de recherche sont de statuts assez différents ; nous avons indiqué par ailleurs qu'en ce qui concerne les recherches en Sciences Sociales, la pluridisciplinarité s'impose, enfin le trait fondamental de la recherche scientifique et technique est qu'elle s'oriente d'emblée vers la solution de problèmes concrets de développement. Le Ministère s'efforce de traduire ces différents options dans la réalité par la méthode de programmation scientifique qu'il impose aux organismes sous sa tutelle. On distingue la Commission de programme et la Commission de budget ; dans le premier cas, chaque organisme présente son programme et dans le second cas, son budget. De 1972 à 1975, La programmation thématique pluriorganisme a été substituée en insistant sur ses aspects originaux et nous nous en tiendrons à la Commission de Programme.

Chaque année depuis 1972, les organismes de recherche sous la tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique ont été conviées à une commission de Programme dirigée par le Directeur des Affaires Scientifiques et regroupant le (les) Institut (s) concerné (s) et les utilisateurs potentiels des résultats de la recherche ; ceux-ci sont les

* Thèmes et Programmes de la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire Ministère de la Recherche Scientifique, Abidjan, Avril 1977.

représentants des Ministères techniques (Economie, Finance, Plan, Agriculture, Production Animale, Commerce...) et des sociétés de développement spécialisés dans un secteur particulier de l'activité nationale.

Pendant ces commissions, les programmes et opérations de recherche sont exposés par les chercheurs concernés. L'originalité de cette procédure ne se trouve pas dans la structure de ce schéma mais plutôt dans deux éléments fondamentaux : la concertation entre chercheurs et utilisateurs potentiels des résultats de la recherche d'une part, la programmation de la recherche universitaire d'autre part.

1 - La liaison entre la recherche et le développement

La première originalité de la recherche scientifique ivoirienne est son lieu systématique avec le développement, et ce dès le début. En effet, les utilisateurs potentiels des résultats de la recherche participent aux Commissions de Programme en vue d'évaluer l'intérêt pratique du programme ou de l'opération de recherche par rapport aux préoccupations particulières de leur secteur d'activité. Ils peuvent infléchir le cours du programme de recherche puisqu'ils sont appelés à donner leur avis sur l'applicabilité des résultats déjà obtenus et sur les inflexions à donner aux programmes en cours d'une part, à donner un ordre de priorité aux opérations nouvelles, d'autre part.

Il est généralement tenu compte de ces ordres de priorité dans la mise en place du financement des programmes concernés.

Inutile de souligner que souvent il y a eu des querelles entre chercheurs et utilisateurs au niveau de la méthodologie d'approche des problèmes.

A partir de 1976, la liaison avec le développement a été davantage renforcée avec la programmation non plus par organisme mais par thème de recherche regroupant plusieurs organismes ; en effet à partir de cette date un accent très net a été mis sur l'adéquation du contenu des programmes aux différentes politiques de développement définies au niveau du Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, et c'est par rapport aux objectifs contenus dans chaque élément de politique de développement que les résultats des recherches passées sont évalués et les propositions examinés. Le Tableau 5 récapitule cette nouvelle procédure de programmation ; à chaque politique de développement correspond des thèmes, des programmes et des opérations de recherche, menées par plusieurs organismes. Logiquement il existe un coordonnateur des recherches pour chaque thème mais pour le moment son rôle se limite à la collecte des informations en vue de la rédaction des documents de la Commission de Programmes. Cette coordination des programmes existe cependant pour la recherche agroéconomique et elle est assurée par le CIRES.

TABLEAU 5
Thèmes et Programmes de Recherche

Politiques nationales	Thèmes de recherche	Progr.	Opér.	Organisme de recherche
01. Politique d'amélioration de la connaissance du milieu naturel ivoirien	01.01 L'atmosphère climat	5	29	Fac. Sc. - ORSTOM
	01.02 Le sol, le sous-sol et les ressources en eaux	7	25	Fac. Sc. - ORSTOM
	01.03 La végétation	4	13	Fac. Sc. - ORSTOM - Centre Landais - Centre Suisse
	S/Total 01.	16	67	
02. Politique nationale d'autonomie alimentaire	02.01 Les céréales	8	28	IDESSA (IRAT) - ENSA - ORSTOM
	02.02 Les plantes à tubercules les féculents protéagineux	5	19	Fac. Sc. - IRAT ENSA ORSTOM
	02.03 L'élevage, les pâturages, fourrages	10	25	IDESSA (CRZ) - ENSA - IUET - ORSTOM
	02.04 La lugune, pêche et la pisciculture en eau douce	10	43	FAC. SCIENCES CRO - CTFT - IUET - AVB/FAO.
	02.05 L'océan et la pêche maritime	5	15	CRO
	S/Total 02.	38	130	
03. Politique d'accroissement et de diversification des productions agricoles d'exportation	03.01 Les oléagineux	6	31	IRHO - ORSTOM
	03.02 Les plantes stimulantes	7	23	IFCC - ORSTOM - FAC SCIENCES - IRFA -
	03.03 Fruits-légumes	7	22	FONDATION IRFA -
	03.04 Canne à sucre	3	4	ORSTOM - SODESUCRE
	03.05 Plantes à fibres textiles	4	14	IDESSA (IRCT) - ORSTOM
	03.06 L'hévéa, latex caoutchouc	8	33	IRCA - ORSTOM - FAC
	03.07 Les forêts et product. forestière	8	22	CTFT - ORSTOM
	S/Total 03.	43	149	
04. Politique d'intégration régionale du développement agricole	04.01 Les systèmes d'exploitation	7	25	MRS - IDESSA - ENA-ORSTOM - FAC.
S/Total 04.		7	25	
05. Politique de développement industriel	05.01 Transformation et conservation des productions agricoles	3	10	ITIPAT
	05.02 Physique et chimie	7	14	FAC. SCIENCES
S/Total 05.	2 thèmes	10	24	

Thèmes et Programme de Recherche

Politique nationales	Thèmes de recherche	Progr	Opér.	Organismes de recherche
06. Politique sociale économique du développement.	06.01 Les problèmes économiques et humains du développement rural 06.02 Les problèmes de l'urbanisation, de l'aménagement urbain et régional. 06.03 L'industrialisation et de l'artisanat moderne. Etude des grands équilibres monétaires, économiques et financiers.	14 19 6	64 46 10	CIRES - GERDAT - Eco. - ORSTOM - IES IGT - CRAU IGT - CRAU - IES - IHAA ORST. ORSTOM - SH - CIRES CRAU - IES
S/Total 06.	3 thèmes	39	120	
07. Politique nationale de l'environnement	07.01 Le projet « Tai »	7	36	FAC. SC. - IPCI UNIV de ROME - CENTRE NEERLANDAIS - CENTRE SUISSE.
08. Politique de valorisation de la connaissance médicale traditionnelle	08.01 Les plantes médicinales et la médecine traditionnelle	3	18	FAC. SCIENCES
09. Politique de santé classique	09.01 Données biologiques et sanitaires actuelles de l'homme ivoirien. 09.02 Pathologie liée à l'environnement 09.03 Pathologie liée au développement	7 12 4	21 55 27	INSP - CHU - CTSCI IPCI IPCI - INSP - CHU - FONDATION TLE CHU - IES - CIRES - INSP - IGT
S/Total 09.	3 thèmes	23	103	
10. Politique de formation	10.01 Adaptation du contenu et des méthodes d'enseignement. 10.02 Orientation formation et intégration sociale.	11 8	79 24	CERAV - ILA - CRAU GRTO - IHAA CIERPA - CERAV - IES - CIRES - ORSTOM - SH
S/Total 10.	2 thèmes	19	103	
11. Politique culturelle	11.01 Les bases culturelles et historiques de la Nation Ivoirienne 11.02 Langues et traditions orales ivoiriennes	11 9	88 75	IES - CRAU - IHAA ILA - IES - IHAA - GRTO - ILE
S/Total 11.	2 thèmes	20	163	
TOTAL GENERAL	30 thèmes	225	938	

A la fin des commissions de programme un travail de synthèse est fait par la Direction des Affaires Scientifiques pour rendre cohérent l'ensemble des discussions et les ordres de priorité établies.

En résumé nous noterons que la procédure de programmation, en permettant la discussion entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels des produits de la recherche, garantit le caractère utilisataire de la recherche, si nous supposons que les méthodologies adoptées sont celles qui conviennent pour le problème à traiter. Dans un pays en voie de développement, il y a intérêt à concentrer les moyens afin de rendre efficace la recherche.

2 - La programmation de la recherche universitaire et ses problèmes

La seconde originalité de la recherche scientifique ivoirienne c'est de soumettre la recherche universitaire à une programmation. Vu l'esprit d'indépendance de l'Universitaire cette procédure est encore assez mal acceptée ; elle l'est d'autant moins qu'il s'agit dans la majorité des cas d'enseignants à plein temps faisant « bénévolement » de la recherche.

Ce à quoi l'Universitaire répugne le plus c'est l'orientation de la recherche et la solution de problèmes pratiques ; en effet beaucoup d'universitaires considérant que le caractère appliqué de la recherche « rabaisse » celle-ci ; ils préfèrent qu'on les laisse planer dans les hauteurs de la recherche fondamentale et théorique. En fait cette réticence vient du fait que les programmes de recherche de la plupart des chercheurs de l'Université sont des sujets de Doctorat dont la période de gestation varie entre 5 à 10 années ; non seulement ils sont réticents à diffuser des résultats partiels mais surtout ils estiment ne pas avoir besoin de directives émanant d'autres personnes que leur « patron » de thèse.

Avec ces difficultés de conception il reste très difficile d'apprécier les résultats déjà obtenus par la recherche universitaire néanmoins le seul fait de plier les universitaires à cette procédure de programmation est un acquis important.

En résumé, l'intérêt de cette programmation où chercheurs et utilisateurs peuvent se concerter et où des ordres de priorité sont définis en fonction du contenu des politiques de développement garantit un minimum d'utilité de la recherche ; son efficacité toutefois dépend de la justesse de la méthodologie utilisée, celle-ci étant sous la seule responsabilité du chercheur.

III LES RAPPORTS ENTRE LE CIRES ET L'ADMINISTRATION

En dehors des discussions qu'il a eues avec les représentants des différentes administrations au cours des Commissions de Programme le CIRES n'entretient pour l'instant que des contacts sélectifs dans le cadre de son programme d'agroéconomie qui est le plus ancien et le mieux organisé. En effet en 1974, le Ministère de la recherche Scientifique a confié au CIRES, la coordination de toutes les recherches en agro-économie se faisant dans le pays. A ce titre le coordonnateur entretient des relations intenses avec les Ministères de l'Agriculture et de la Production Animale d'une part, avec les sociétés de dévelop-

pement dépendant de ces deux Administrations Techniques, d'autre part. Ainsi pour ce groupe de recherche en particulier les discussions des commissions de programme continuent tout au long de l'année permettant ainsi de connaître les préoccupations en matières de recherches de ces Administrations.

Pour être spécifique, le CIRES connaît généralement les objectifs et les préoccupations des sociétés de développement en ce qui concerne les systèmes de production en Savane et en Forêt d'une part et en ce qui concerne la Production Animale, d'autre part. Cependant, il faut souligner les difficultés encore énormes pour obtenir les informations statistiques de base recueillies par les Statistiques Rurales, ces difficultés sont certes traditionnelles, mais elles existent surtout peut-être parce qu'il s'agit d'une Institution d'Université et que l'Administration nourrit traditionnellement une certaine méfiance à l'égard de l'Université, c'est là un autre héritage de la colonisation.

En dehors du cadre de son programme de recherche en agro-économie, le CIRES entretient pour le moment peu de relations avec les administrations techniques du fait que les autres programmes de recherche ne sont pas encore avancés et qu'il est préférable de ne discuter avec l'Administration que sur la base de résultats assez significatifs.

Les relations du Centre avec les Administrations techniques sont généralement peu intenses surtout du fait de la stratégie de développement qu'il a adoptée et qui se préoccupe dans un premier temps (jusqu'à 1980) de la constitution d'une équipe de recherche cohérente autour d'un programme interne avec pour objectif de fournir des résultats pouvant lui donner un minimum de crédibilité scientifique. A partir de 1980, l'équipe de recherche deviendra beaucoup plus étoffée avec l'arrivée de chercheurs formés à l'étranger et pourra donc répondre aux demandes d'études et recherches exprimés par les Administrations techniques. Nous espérons qu'avec l'intensification des efforts de formation à la recherche, le CIRES disposera à partir de 1985, d'une cellule de consultants au service des Administrations techniques.

Ainsi avant 1980, le Centre a systématiquement refusé de rechercher auprès d'elles des contrats d'études ou de recherches. Par ailleurs, les offres ont toujours été rarissimes pour la raison bien simple que les Sociétés d'Etudes privées étrangères foisonnent en Côte d'Ivoire et l'habitude a été prise de faire systématiquement plus confiance à ce qui émane des expatriés. Vu le coût que cela représente pour le pays il est indispensable de changer de politique.

En conséquence du fait même de la stratégie de développement du CIRES, celui-ci n'exerce encore aucun rôle significatif dans l'élaboration de la politique, de développement du pays, néanmoins, l'importance de son rôle est potentiellement considérable. Nous nous efforçons dès maintenant de diffuser le plus largement possible les résultats de notre programme de recherche interne qui, encore une fois sont généralement orientés vers la solution des problèmes pratiques de développement. Naturellement, nous n'avons aucun moyen d'apprécier dans quelle mesure ils servent à ceux qui élaborent les politiques nationales.

IV. LE RÔLE DU CIRES DANS L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SES PERSPECTIVES

Il a été noté plus haut que le CIRES est chargé par le Ministère de la Recherche Scientifique de la coordination de la recherche en agro-économie qui se fait dans tous les pays ; à ce titre le Centre tient une place importante dans la mise en place de systèmes de production agricole rationnels et efficaces ; mais son rôle dans l'élaboration des politiques de développement dépendra en définitive de l'importance accordée par les planificateurs et les décideurs politiques à la recherche issue de structures nationales.

En effet depuis toujours, on a fait appel aux sociétés d'études étrangères pour effectuer les études et recherches au compte de l'administration et presque 20 ans après l'indépendance on en a de plus en plus besoin. Bien plus, dans le cas de la Côte d'Ivoire, le plan et les recommandations techniques au niveau des ministères et des sociétés de développement sont réalisés par des expatriés qui appartiennent tous à l'une ou à l'autre de ces sociétés d'études, partant les études et recherches s'accumulent parfois peu différentes les unes des autres mais toujours plus chères les unes que les autres. Dans un souci de développement des organismes nationaux de recherche, il est souhaitable que dans un premier temps l'administration associe systématiquement ceux-ci comme partenaires locaux à toute étude de recherche effectuée par les sociétés d'études étrangères et que progressivement avec le développement de la capacité de recherche interne, le CIRES en particulier ait de plus en plus de responsabilité.

Cependant les difficultés à stabiliser le personnel qualifié au centre l'empêchera de jouer un rôle dans l'élaboration de la politique nationale de développement. En effet le CIRES n'est pas certain d'atteindre sa phase de croisière qui théoriquement commence en 1985 parce que les diplômés en Sciences Economiques en Côte d'Ivoire sont très sollicités et que la disparité des salaires entre le secteur privé et l'Administration en général et la recherche en particulier est telle que le coût d'opportunité de travailler au CIRES est très élevé.



Le CIRES fonctionne dans un contexte où la demande de la recherche en tous domaines et en particulier en Sciences Sociales appliquées est forte. Les priorités de recherche sont définies dans un cadre assez rigoureux qui associe très étroitement les administrations techniques de sorte qu'on a la garantie que les programmes de recherche ont un intérêt national. Quant à l'impact de la recherche sur la politique de développement, le CIRES est dans une phase de développement qui ne lui permet pas encore de jouer un rôle significatif, cependant son rôle est potentiellement considérable ; pour l'instant il se contente d'assurer la meilleure diffusion possible à ses résultats de recherche et de constituer son équipe de recherche. Le problème majeur qu'il aura à affronter est structurel, c'est l'instabilité de son personnel de recherche, conséquence des fortes distorsions existant sur le marché du travail ivoirien.